

Handicapé et vieux : double peine ?

Intervenante

■ Céline PRONOST

Psychologue clinicienne au service Parent'âge et formatrice à l'URFP. Handicap et vieillissement.

Direction

■ Daniel COUM

Psychologue clinicien, Daniel COUM dirige les services de l'association PARENTEL depuis 1995.

Secrétariat

■ Véronique MAUGET

Contact au 02 98 43 62 51 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Public

- Professionnels intervenant auprès d'un public handicapé vieillissant.

Pré-requis

- Les professionnels inscrits à la formation sont tenus d'avoir une pratique professionnelle actuelle.

Objectifs

- Penser les remaniements liés au vieillissement des personnes porteuses de handicap.

Problématique

- Le processus du vieillissement où le sujet est soumis à un certain remaniement psychique que l'on nomme le travail du vieillir n'épargne pas les personnes handicapées. Cette crise interne affecte le sujet aux prises avec cette expérience du réel, mais impacte aussi les liens familiaux, ainsi que l'accompagnement médico-social.

Contenu

- Quelques rappels sur les notions de handicap
- Retentissements du handicap sur les liens familiaux
- Effets du vieillissement sur la personne handicapée
- les incidences dans l'accueil et l'accompagnement induites par ces évolutions tant du côté de l'institution que des liens familiaux.
- Quelques pistes à construire ensemble autour de prise en compte de ce vieillissement au sein de l'institution.

Méthodologie

- Approche théorique
 - Situations rapportées par les participants.
- La formation s'appuiera sur les questionnements apportés par les participants et requiert de ce fait une implication importante.

Évaluation

- Une évaluation sera réalisée à l'issue de la formation avec le formateur ;
- L'employeur se charge de l'évaluation « à froid » et en fait retour à Parentel.

Déroulement

- Durée : 1 ou 2 jours
- Dates : 20 et 21 septembre 2018
- Lieu : BREST
- Tarif : 360 € par participant pour un groupe de 8 à 12 personnes

URFP - 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST / 10 rue Gaston Tardif 35000 RENNES
contact@parentel.org / www.parentel.org

Organisme de formation continue enregistré sous le numéro : 53 29 08665 29 auprès de la préfecture.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État – SIRET 35253986000028
L'URFP de PARENTEL figure dans le « Catalogue de référence » d'UNIFAF,
consultable sur www.unifaf.fr

■ Nous pouvons construire avec vous les modalités particulières – contenu, rythme, durée, etc. – de la formation dont vous avez besoin.
Contactez-nous : 02 98 43 62 51